

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2024

Lundi le 2 décembre 2024 À compter de 18 h 30 Salle des délibérations du conseil municipal 6, rue de l'Église, Sainte-Thérèse

Les membres du conseil municipal présents sont :

Christian Charron

Maire

CONSEILLERS (ÈRES)

DISTRICTS

Héloïse Bélanger

Chapleau

Barbara Morin Michel Milette De Sève

Johane Michaud

Ducharme Marie-Thérèse

Jacynthe Prince

Morris

Mylène Morissette

Verschelden

formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur Monsieur le Maire Christian Charron.

CONSEILLERS ABSENTS

DISTRICTS

Armando Melo

Blanchard

Luc Vézina

Lonergan

Assistent également à la séance extraordinaire du conseil :

Philippe Huot

Assistant-greffier

Christian Schryburt

Directeur général

Monsieur le Maire constate le quorum et ouvre la séance.



1.- OUVERTURE

Note au lecteur

- Le maire ou toute personne qui préside une séance du conseil a droit de voter mais n'est pas tenue de le faire; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q. c. E-2.2). Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution tient compte de ces paramètres. Une mention spéciale sera donc ajoutée pour signaler l'expression du vote du maire ou du président de la séance, le cas échéant.
- Le présent procès-verbal reflète les décisions administratives adoptées par le conseil municipal de la Ville de Sainte-Thérèse lors de la séance publique dont la date est dévoilée au début dudit procès-verbal. Le lecteur doit toutefois être avisé qu'en vertu des dispositions contenues à la Loi sur les cités et villes, ce procès-verbal doit faire l'objet d'une approbation finale, laquelle est délivrée par décision du conseil municipal, lors de sa séance suivante.

Philippe Huot Assistant-greffier du conseil municipal

RÉSOLUTION 2024-614

Sur proposition de M. le Conseiller Michel Milette appuyée par Mme la Conseillère Héloïse Bélanger, il est résolu:

- QUE l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire tel que rédigé sur les copies remises aux membres du conseil soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité.

1.2

Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le Maire amorce, dès maintenant, la présentation de son discours sur le budget 2025 et sur le programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027.

INITIALES DU MAIRE

PRÉSENTATION DU BUDGET 2025

Bonsoir,

Nous procédons ce soir à l'adoption du budget 2025 de la Ville de Saint-Thérèse, dont les revenus s'élèvent à 72,3 M \$, en hausse de 4,8 % par rapport à l'année dernière.

À cette occasion, nous sommes heureux d'annoncer que l'augmentation du compte de taxes moyen pour une maison unifamiliale sera limitée à 1,8 % par année, alors que celle pour un condominium sera de 1,5 %.

Différents éléments ont contribué à l'atteinte de ce résultat enviable. Tout d'abord, je suis heureux de constater que nos efforts en prévention et détection des fuites de nos réseaux portent fruit. En effet, grâce à nos équipes, nous avons colmaté une fuite majeure dans notre réseau d'eau potable qui perdurait depuis plusieurs années et qui permettra une économie annuelle de ±700 000 \$. Les autres éléments sont : les mesures d'écofiscalité introduites l'an dernier, une somme de 550 000 \$ provenant du point de croissance de la TVQ, ainsi qu'un écart positif de 306 000 \$ provenant des « tenant lieu de taxes » sur les édifices du gouvernement du Québec. Nous avons aussi bénéficié d'un revenu non récurrent de 1 140 000 \$ lié à la prise en charge, l'an prochain, de la gestion des matières recyclables par Éco Entreprises Québec.

Ces revenus additionnels contribueront à absorber la hausse des dépenses, dont les principales augmentations proviennent des éléments suivants : les salaires et charges (1 200 000 \$), les quotes-parts aux organismes (612 000 \$), ainsi qu'une provision de 350 000 \$ pour les élections qui auront lieu l'an prochain. Nous allons maintenant regarder tout cela plus en détails.



Budget 2025



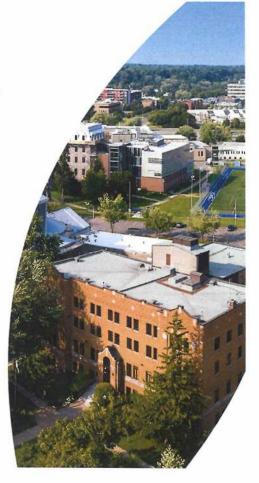
²⁰²⁵ **72,3 M\$**



2024 **69 M\$**



Hausse de 3,3 M\$





Revenus

En 2025, les revenus de la Ville se chiffrent à 72 305 000 \$, soit 3 301 000 \$ ou 4,8 % de plus qu'en 2024. Ils s'illustrent comme suit :



	2025	2024	VARIATI	ON
Taxes foncières	34 534 323 \$	33 504 160 \$	1 030 163 \$	3,1 %
Tarifications sur une autre base	15 860 565 \$	15 574 208 \$	286 357 \$	1,8 %
Compensations tenant lieu de taxes	2 785 657 \$	2 479 809 \$	305 848 \$	12,3 %
Transferts gouvernementaux	3 949 975 \$	2 605 796 \$	1 344 179 \$	51.6 %
Services rendus aux organismes municipaux	5 993 824 \$	5 020 517 \$	973 307 \$	19,4 %
Autres revenus	8 199 037 \$	7 315 891 \$	883 146 \$	12,1 %
Affectations	981 619 \$	2 503 619 \$	(1 522 000 \$)	-60,8 %
Total	72 305 000 \$	69 004 000 \$	3 301 000 \$	4,8 %

Revenus

À l'intérieur de ces revenus, et outre la taxation, on y retrouve, notamment :

Transferts gouvernementaux

- 1 915 000 \$ en transfert du point de TVQ;
- 2 035 000 \$ en différentes subventions gouvernementales pour la réfection des infrastructures et des activités de loisir et culture.

Services rendus aux organismes municipaux

 4 860 000 \$ pour la fourniture en eau potable pour les villes de Blainville, Boisbriand, Mirabel et Rosemère.

Autres revenue

- 2 300 000 \$ provenant des droits de mutation, dont nous allons d'ailleurs permettre l'étalement du paiement sur 4 versements d'ici le printemps 2025;
- 1 464 000 \$ en location de nos bâtiments municipaux;
- 1 000 000 \$ en revenus de perception et d'amendes à la cour municipale;
- 500 000 \$ en activités de loisir, de culture et autres;
- 580 000 \$ en émission de permis pour l'urbanisme;
- 1 050 000 \$ en revenus d'intérêts.





Budget 2025



Dépenses

Le budget des dépenses 2025, de l'ordre de **72 305 000 \$**, s'illustre comme suit :



	2025	2024	VARIATI	ON
Administration générale	10 027 046 \$	9 217 064 \$	809 982 \$	8,8 %
Sécurité publique (police et protection incendie)	15 096 980 \$	14 046 033 \$	1 050 947 \$	7,5 %
Transport	14 091 464 \$	12 999 644 \$	1 091 820 \$	8,4 %
Hygiène du milieu	12 328 412 \$	12 360 229 \$	(31 817 \$)	-0,3 %
Santé et logement social	233 784 \$	218 422 \$	15 362 \$	7 %
Aménagement, urbanisme et développement	1 539 647 \$	1 558 323 \$	(18 676 \$)	-1,2 %
Activités récréatives et culturelles	10 117 108 \$	9 543 639 \$	573 469 \$	6 %
Service de la dette	8 803 669 \$	8 739 100 \$	64 569 \$	0,7 %
Affectations et autres dépenses	66 890 \$	321 546 \$	(254 656 \$)	-79,2 %
Total	72 305 000 \$	69 004 000 \$	3 301 000 \$	4,8 %



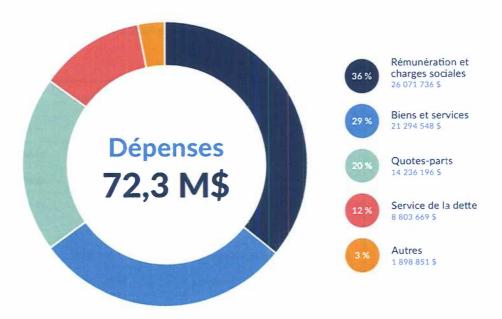
Quotes-parts aux organismes

Les quotes-parts versées aux organismes partenaires de la Ville augmentent de **612 226 \$**, soit de **4,5 % de plus** qu'en 2024.



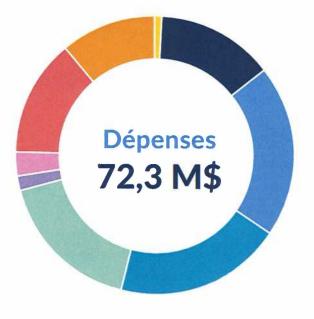
	2025	2024	VARIATIO	ON
Communauté métropolitaine de Montréal	567 837 \$	526 039 \$	41 798 \$	7,9 %
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville	8 086 702 \$	7 687 005 \$	399 697 \$	5.2 %
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville répartition appels d'urgence	181 437 \$	175 924 \$	5 513 \$	3,1 %
Autorité régionale de transport métropolitain	2 790 218 \$	2 632 282 \$	157 936 \$	6 %
Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et Blainville	2 272 728 \$	2 263 943 \$	8 785 \$	0,4 %
MRC de Thérèse-De Blainville	138 900 \$	134 800 \$	4 100 \$	3 %
Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert	198 374 \$	203 977 \$	(5 603) \$	-2,7 %
Total	14 236 196 \$	13 623 970 \$	612 226 \$	4,5 %

Budget 2025





Budget 2025







Transport 14 091 464 \$



0,3 % Santé et logement social

Aménagement, urbanisme et développement

Activités récréatives et culturelles

Service de la dette

Affectations et autres dépenses 66 890 \$

Pour chaque 1 \$ dépensé





0,139 \$ Administration générale



0,208 \$ Sécurité publique (police et protection incendie)



0,195 \$ Transport



0,171 \$ Hygiène du milieu



0,003 \$ Santé et logement social



0,021 \$
Aménagement, urbanisme et développement



0,14 \$
Activités récréatives et culturelles



0,122 \$
Service de la dette



Affectations et autres dépenses



Service de la dette

Les coûts liés au service de la dette se chiffreront à 8 803 669 \$ en 2025, comparativement à 8 739 100 \$ pour l'année 2024.



Répartition de la dette estimée au 31 décembre 2024





Impact sur le compte de taxes





Taux de base de la taxe foncière 2025



- incluant le taux de la dette, mais excluant les tarifs
- par catégorie d'immeubles (du 100 \$ d'évaluation)

	2025			2024	
	Générales	Spéciales	Total	Total	VARIATION
Taux de base	0,424 \$	0,118 \$	0,542 \$	0,529\$	0.013 \$
Résidentiel (6 logements et plus)	0.535 \$	0,148 \$	0,683\$	0,660\$	0.023 \$
Commercial	1.863 \$	0.517 \$	2,380 \$	2,327 \$	0,053 \$
Industriel	2,118 \$	0,588 \$	2,706 \$	2,645 \$	0,061 \$
Terrains vagues desservis	1,694 \$	0,470 \$	2,164 \$	1,057\$	1,107 \$
Agricole	0,424 \$	0,118 \$	0,542\$	0,529 \$	0.013

Répartition de l'assiette fiscale (%)





Tarification 2025

Transport en commun

	2025	2024
Résidentiel	188 \$/porte	188 \$/porte
Non résidentiel	505 \$/porte	505 \$/porte
Industriel	1 978 \$/porte	1 978 \$/porte



Fonds d'infrastructures

	2025	2024
Résidentiel	60 \$/porte	60 \$/porte
Non résidentiel	175 \$/porte	175 \$/porte
Industriel	800 \$/porte	800 \$/porte



Eau

Eau potable	2025	2024
Résidentiel et commercial	232 \$/porte	232 \$/porte
Compteur commercial et industriel	0,60 \$/m³ et 0,69 \$/m³ (+ 10 000 m³)	0,58 \$/m ³ ei 0,67 \$/m ³ (+ 10 000 m ³
Assainissement de l'eau	2025	2024
Tarif fixe résidentiel et commercial	162 \$/porte	162 \$/porte
Compteur commercial et industriel	0,60 \$/m ³	0.58 \$/m
Industriel type 2	0,62 \$/m³ et 0,67 \$/m³ (+ 5 500 m³)	0,60 \$/m ³ et 0,65 \$/m ³ (+ 5 500 m ³)



Matières résiduelles

	2025	2024
Résidentiel et commercial	219 \$/porte	219 \$/porte



Écofiscalité (superficies pavées)

	2025	2024
Moins de 1 000 m ²	N/A	N/A
1 000 - 2 499 m²	0,51 \$	0,50 \$
2 500 - 4 999 m²	0,77 \$	0.75 \$
5 000 - 9 999 m²	1,03 \$	1,00 \$
10 000 - 29 999 m²	2,05 \$	2.00 \$
30 000 m² et +	3,08\$	3,00 \$





Compte de taxes de la maison moyenne



Valeur de la maison moyenne : 477 180 \$

	2025	2024	ÉCART EN \$	ÉCART EN %
Taxe générale	2 021 \$	1 985 \$	36\$	1,8 %
Taxe spéciale (service de la dette)	563 \$	539\$	24 \$	4.5 %
Transport	188\$	188\$	0\$	0 %
Eau potable	232 \$	232 \$	0\$	0 %
Ordure	219\$	219\$	0\$	0 %
Assainissement	162\$	162\$	0\$	0 %
Infrastructure	60 \$	60\$	0\$	0 %
Total	3 445 \$	3 385 \$	60\$	1,8 %

Compte de taxes du condominium moyen



Valeur du condominium moyen : 285 607 \$

	2025	2024	ÉCART EN \$	ÉCART EN %
Taxe générale	1 209 \$	1 188 \$	21 \$	1.8 %
Taxe spéciale (service de la dette)	338 \$	323 \$	15\$	4.5 %
Transport	188 \$	188\$	0\$	0 %
Eau potable	232\$	232 \$	0\$	0 %
Ordure	219\$	219\$	0\$	0 %
Assainissement	162\$	162\$	0\$	0 %
Infrastructure	60 \$	60\$	0\$	0 %
Total	2 408 \$	2 372 \$	36\$	1,5 %



Réalisations 2024

• Tenue des festivités pour notre 175° anniversaire de fondation;

 Signature d'une nouvelle convention collective de 7 ans avec nos employés cols bleus et blancs, soit jusqu'au 31 décembre 2028;

 Réalisation de deux nouvelles murales sur les murs nord et sud du Cabaret BMO:

 Lancement du portail « Mon Espace citoyen », une plateforme numérique qui permet aux citoyens d'être connectés à la Ville via un seul accès;

 Poursuite de l'élaboration de notre Plan stratégique 2025-2035 par une consultation citoyenne qui s'est terminée le 18 novembre dernier;

 Adoption d'un règlement qui exige que les promoteurs immobiliers incluent 10 % de logements abordables et 5 % de logements sociaux dans leurs projets;

 Approbation le 25 novembre dernier du projet-concept de la nouvelle école Terre-Soleil;

 Création du parc Madeleine-Bleau, un espace vert combinant des aménagements intergénérationnels pour nos citoyens et un bassin de rétention;



Achèvement des grands travaux de la rue Turgeon;

 Ajout de 2,7 kilomètres de voies cyclables sur le boulevard des Mille-Îles et le boulevard du Coteau;

 Réaménagement complet du chalet Ducharme au cours de l'année, dont la fin des travaux est prévue en février;

 Début des travaux de réfection de la rue Morris; l'autre portion sera complétée l'an prochain à compter du mois de mai;

 Chemisage des conduites d'eau potable sur la rue Cousineau, ainsi que sur la rue Turgeon entre la rue Saint-Jacques et la limite sud de la ville;

 Réfection de pavage sur la rue Gendron, des travaux qui étaient attendus depuis longtemps;

 Colmatage d'une fuite d'eau majeure sur le boulevard du Curé-Labelle;

 Mise en place de mesures pour contrer la prolifération des roseaux autour du parc Isaac-Rawas, incluant la plantation de 450 arbres et arbustes;

 Octroi d'un mandat à Vélo-Québec pour l'établissement d'un Plan directeur des transports actifs.





Réalisations à venir

• Lancement de l'appel d'offres pour la construction de notre nouvel aréna;

• Inondations et refoulements d'égout :

a. Lancement du programme d'accompagnement des citoyens pour la protection de leur maison:

 Installation de génératrices permanentes à tous nos postes de pompage, ainsi qu'au Centre culturel et communautaire Thérèse-De Blainville et à la bibliothèque, qui deviendront ainsi nos centres d'urgence de jour et de nuit;

 Dévoilement, d'ici le mois de février, de notre plan d'actions général.

 Réfection des rues suivantes: rue Caron et Place Caron; rue Leduc entre Georges-H.-Monk et Blainville Est; rue Mainville entre Lalande et René-A.-Robert, ainsi que la finalisation des travaux de la rue Morris;

 Piste du stade d'athlétisme Richard-Garneau : arrachement de la surface à la fin de l'été et installation d'une nouvelle surface au printemps 2026;

 Réaménagement du sous-sol et du rez-de-chaussée de la Maison du citoyen;



- Réaménagement de la fontaine de la Place du Village;
- Réalisation d'une nouvelle murale;
- Poursuite des démarches pour le projet de compensation de l'habitat du poisson au parc Jardin des Sources;
- Aménagement d'une piste cyclable avec signalisation active entre le boulevard René-A.-Robert et la rue Roland-Durand à Rosemère;
- Adoption du plan d'actions de notre Plan stratégique 2025-2035.





ANNEXE 1 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

Dépenses d'investissement prévues



	2025		2026	2027	TOTAL
Aménagement ou réaménagement de parcs, chalets et plateaux sportifs	7 847 000 \$	5 445	000 \$	457 000 \$	13 749 000 \$
Logiciels, équipements et ameublements	542 000 \$	26	000 \$	0\$	568 000 \$
Matériels roulants	1 764 000 \$	2 211	000 \$	5 188 000 \$	9 163 000 \$
Mise à niveau et divers travaux à la Régie d'assainissement des eaux	16 000 000 \$	30 850	000 \$	0\$	46 850 000 \$
Mise à niveau et divers travaux à la station de purification	9 269 000 \$	50	000 \$	3 000 000 \$	12 319 000 \$
Nouvel aréna de Sainte-Thérèse	12 380 000 \$	17 732	000 \$	0\$	30 112 000 \$
Réfection d'infrastructures sur diverses rues	10 508 000 \$	24 897	000 \$	18 270 000 \$	53 675 000 \$
Réfection et amélioration des bâtiments municipaux	4 255 000 \$	1 586	000 \$	1 940 000 \$	7 781 000 \$
Total	62 565 000 \$	82 797	000 \$	28 855 000 \$	174 217 000 1

Dépenses d'investissement prévues





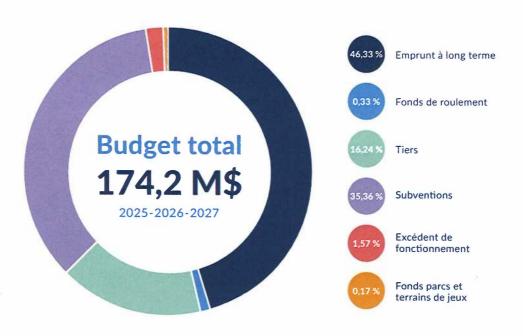


Financements prévus



	Emprunt à long terme - Réglement à l'ensemble	Fonds de roulement (FDR)	Tiers	Subventions	Excédent de fonctionne- ment	Fonds parcs et terrains de jeux (FP)	Total
Aménagement ou réaménagement de parcs, chalets et plateaux sportifs	8 877 000 \$	0 \$	889 000 \$	3 687 000 S	0\$	296 000 \$	13 749 000 \$
Logiciels, équipements et ameublements	0 \$	568 000 \$	0 \$	0 \$	os	0 \$	568 000 \$
Matériels roulants	9 163 000 \$	0 \$	0 \$	0\$	0 \$	os	9 163 000 \$
Mise à niveau et divers travaux à la Régie d'assainissement des eaux	16 441 000 \$	0 \$	15 330 000 \$	15 079 000 \$	0 \$	0\$	46 850 000 \$
Mise à niveau et divers travaux à la station de purification	4 045 000 \$	0\$	8 274 000 \$	0\$	0\$	0\$	12 319 000 5
Nouvel aréna de Sainte-Thérèse	13 581 000 \$	0\$	0 \$	16 531 000 \$	0 \$	0\$	30 112 000 5
Réfection d'infrastructures sur diverses rues	23 077 000 \$	0 \$	2 913 000 \$	26 302 000 \$	1 383 000 \$	0\$	53 675 000 \$
Réfections et amélioration des bâtiments municipaux	5 548 000 \$	0.5	880 000 \$	os	1 353 000 \$	0\$	7 781 000 \$
Total	80 732 000 \$	568 000 \$	28 286 000 \$	61 599 000 \$	2 736 000 \$	296 000 \$	174 217 000 9

Financements prévus





Remerciements

Au nom du conseil municipal, je tiens à remercier l'ensemble des employés municipaux pour l'excellent service que vous fournissez, année après année, aux citoyens.

Je remercie aussi toute l'équipe de direction pour son implication, et je souligne au passage la vigilance de notre directeur du Service de la gestion du territoire et des actifs municipaux, M. Martin Angers, qui, avec son équipe, a permis de trouver la source d'une fuite majeure d'eau potable dans notre réseau, ce qui nous permettra d'économiser 700 000 \$ par année.

Mes remerciements vont aussi à notre Service des finances pour la préparation du budget, au Service de la culture et des loisirs, à notre Service des communications ainsi qu'à tous les employés du Service des travaux publics, pour l'excellent travail accompli dans l'organisation des fêtes du 175° anniversaire. Vous vous êtes surpassés une fois de plus, un grand merci à vous tous!

renez note que s'il y a une divergence entre les montants qui apparaissent dans le iscours du budget et le règlement, c'est le règlement qui prévaut.



Vœux des Fêtes du conseil municipal

Je termine en offrant, au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux du temps des Fêtes à nos concitoyens. Profitez pleinement de ces moments de réjouissance avec votre famille et vos proches.

Que la nouvelle année vous apporte santé, bonheur et prospérité. N'oublions pas tous ensemble de faire preuve de bienfaisance et de générosité envers les personnes démunies et celles qui souffrent.

Joyeux temps des Fêtes à tous!



CHRISTIAN CHARRON, MAIRE



2.- PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

RÉSOLUTION 2024-615

Sur proposition de Mme la Conseillère Mylène Morissette appuyée par Mme la Conseillère Jacynthe Prince, il est résolu:

- QUE le budget des activités financières de l'année 2025 tel qu'établi par le conseil municipal soit et est adopté au montant de dépenses de 72 305 000 \$ et au montant total équivalent de revenus de 72 305 000 \$;
- QU'en conformité avec les dispositions de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, la trésorière de la Ville soit et est autorisée à produire au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ledit budget 2025.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2024-616

Sur proposition de M. le Conseiller Michel Milette appuyée par Mme la Conseillère Mylène Morissette, il est résolu:

- **QUE** le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027 tel qu'établi par le conseil municipal et prévoyant des dépenses de l'ordre de :

62 565 000 \$	pour l'année 2025
82 797 000 \$	pour l'année 2026
28 855 000 \$	pour l'année 2027
174 217 000 \$	PTI total

soit et est adopté par le conseil municipal, le tout conformément aux documents complétés sur les formules officielles du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée à l'unanimité.

2.1

Adoption du budget 2025

2.2

Adoption du programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027



- 3.- RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
- 4.- GESTION DU TERRITOIRE
- 5.- ADJUDICATION CONTRACTUELLE
- 6.- FINANCES
- 7.- RESSOURCES HUMAINES
- 8.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION 2024-617

Sur proposition de Mme la Conseillère Jacynthe Prince appuyée par Mme la Conseillère Barbara Morin, il est résolu:

- **QU'**un résumé du budget de l'année 2025 et du programme triennal des immobilisations pour les années 2025-2026-2027 soit distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la ville, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée à l'unanimité.

- 9.- SERVICES TECHNIQUES TRAVAUX PUBLICS
- 10.- ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS COMMUNAUTAIRES
- 11.- SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1

Distribution du budget 2025 et du programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027

	INITIALES DU MAIRE	
		1
		ĺ
		1
		١
/		/
- 1	NITIALES DU GREFFIER	

12.- COMMUNICATION DU CONSEIL MUNICIPAL

13.- AFFAIRES NOUVELLES

14.- DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

15.- LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2024-618

Sur proposition de Mme la Conseillère Barbara Morin appuyée par Mme la Conseillère Mylène Morissette, il est résolu:

- QUE la présente séance soit et est levée à 18 h 58.

Adoptée à l'unanimité.

15.1

Levée de la séance

SIGNATURES D'APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Conformément à l'article 333 de la <i>Loi sur les cités et villes</i> , nous attestons, en notre qualité de maire et d'assistant-greffier que le conseil municipal a approuvé le présent procès-verbal lors de la séance suivante.						
M. Christian Charron, maire	Date					
M. Philippe Huot Assistant-greffier de la Ville	Date					



